

## Une association: les Archives de la Vie Privée

**La création des Archives de la Vie Privée (ci-après AVP) en Suisse romande s'inscrit dans un courant historiographique qui ne se contente plus uniquement des documents conservés dans les archives officielles. Un nombre toujours plus grand de chercheuses et de chercheurs attribuent de l'importance aux sources privées, notamment pour le XIXe et le XXe siècles, puisque l'histoire de la vie privée est aussi l'histoire politique et sociale du quotidien. La mémoire privée constitue ainsi un patrimoine historique aussi important que la mémoire publique.**

L'histoire sociale et l'histoire de la vie quotidienne se fondent la plupart du temps sur des sources de «seconde main» (par exemple les protocoles de la justice rédigés par un greffier). La classe populaire est pratiquement absente de l'histoire officielle, car le peu de chose qu'elle laisse disparaît généralement avec la mort de ses représentants.

Qui souhaite travailler avec des sources «de première main» se heurte à deux obstacles majeurs. D'une part, dans les archives officielles, on ne trouve que rarement des manuscrits de particuliers. A cela, il faut ajouter que les «gens ordinaires» ignorent généralement la valeur de leurs archives personnelles pour le patrimoine et n'ont pas l'habitude de les donner aux archives officielles. D'autre part, ces dernières n'ont souvent ni les moyens matériels ni le temps de prospector des sources inédites. Or, il est important que les générations futures aient connaissance de l'histoire du point de vue de ceux et celles qui l'ont vécue. Un document singulier s'ajoute à d'autres, formant un ensemble qui prend ainsi toute sa valeur historique pour la conservation d'une mémoire collective.

De cette volonté de recueillir la mémoire populaire sont nés un peu partout en Europe, dans les années 1980 et 1990, des mouvements de collecte de sources privées. A Genève, la Fondation du Collège du Travail et l'Université du 3e âge, en lien avec le Musée d'ethnographie, se sont lancés dans l'étude de la vie quotidienne du monde ouvrier depuis la fin du XIXe siècle en faisant largement appel à la population. Plusieurs associations ou centres d'archives se sont créés: dès 1984, en Italie, Pieve Santo Stefano se fonde comme Città del Diario; plus proche de Genève, en 1992, est créée à Ambérieu-en-Bugey l'Association pour l'autobiographie; en 1997, à La Roca del Vallès près de Barcelone, se constitue l'Arxiu de la Memoria Popular dont les premiers fonds sont récoltés par un concours de récits de mémoire; en 1997 toujours, dans une petite ville rhénane d'Allemagne, Emmendingen près de Freiburg, est fondée le Deutsches Tagebucharchiv. Signalons enfin qu'en Suisse romande, plus récemment, sont apparues les Archives de la Vie Ordinaire (AVO) à Neuchâtel (2003) et Histoires d'ici à Fribourg (2007).

## **Fondation de l'association AVP**

Fondée à Carouge en 1994 par des archivistes et historien-ne-s conquis par l'*Histoire de la Vie Privée* dirigée par Philippe Ariès et Georges Duby (1987) ou l'*Histoire des femmes en Occident* de Georges Duby et Michelle Perrot (1990– 1991), l'association sans but lucratif, Les Archives de la Vie Privée, a pour mission la sauvegarde des archives liées à la vie privée des gens ordinaires de la région. Ses principales activités – orchestrées par un comité bénévole de sept personnes et un archiviste à 30% – sont la réception, la conservation, la gestion et la valorisation de ces archives. Les documents conservés, textuels et iconographiques, représentent une grande variété de sources témoignant de la vie quotidienne de gens ordinaires: correspondance, journaux intimes, albums de photos, récits autobiographiques, cahiers de cuisine et recettes, registre de comptabilité domestique, agendas, etc.

La vocation des AVP a sans doute été encouragée par le fait que dans les archives officielles, on ne trouvait alors que rarement des documents manuscrits ou iconographiques de particuliers, ou seulement ceux de personnalités reconnues; cette situation tend heureusement à évoluer.

Entre 1994 et 2012, les AVP ont recueilli 229 fonds provenant de l'ensemble des cantons romands ainsi que de la France voisine. La majorité des fonds a été versée par des personnes établies à Genève ou y ayant résidé à un moment donné de leur existence.

Si dans l'ensemble, ces fonds ne possèdent pas de séries imposantes permettant une recherche exhaustive (thèse, monographie, biographie), en revanche, de nombreux documents représentent d'excellentes sources complémentaires à certaines archives conservées dans des institutions publiques ou des entreprises.

A l'exception des années initiales 1994 et 1995 (trois fonds) et de l'année 1999 (60 fonds dans un contexte exceptionnel), l'association reçoit en moyenne 12 fonds par année.

La taille des fonds est variable. Cela peut aller du simple document (carnet de bébé, photographie, récit autobiographique manuscrit ou imprimé, cahier de poésies ou de chants, lettre, etc.) à plusieurs mètres linéaires. La majorité des fonds comprend des documents produits durant la fin du XIXe et surtout durant le XXe siècle. Quelques pièces isolées proviennent du XVIIe ou du XVIIIe siècle, et quelques rares fonds contiennent des papiers très récents.

On remarque que les origines sociales des producteurs des archives sont diverses et que les AVP ne se limitent pas à conserver une mémoire populaire. En outre, on observe une certaine parité si l'on se réfère au genre des producteurs des documents: on y compte presque autant d'hommes que de femmes. Un double constat qui vient bousculer les objectifs de départ des AVP, récolter des documents pour mieux écrire une histoire des femmes et une histoire des «petites gens».

## **Le processus de versement**

En général, les archives sont remises à l'association en mains propres, par leurs propriétaires et producteurs, ou par un proche. Cette démarche s'avère essentielle pour la récolte de données biographiques et contextuelles en vue notamment de la description du fonds, et se révèle d'autant plus précieuse lorsque le fonds contient des photographies sans légendes ... Cette prise de contact entre le donateur et l'association permet également de découvrir les motivations qui incitent un individu à remettre ses papiers à une association.

Si dans la majorité des versements, le donateur connaît personnellement l'existence de l'association (presse, émission radio, internet), il ressort aussi parfois que l'on s'adresse à elle par défaut (refus d'archives publiques) ou sur conseil d'une tierce personne (parenté, proche, membre des AVP, etc.).

Les rencontres avec les donateurs révèlent dans une forte proportion de cas qu'une importante dimension affective liant la personne à ses archives les sauve de la destruction. En effet, soit par absence de descendance, soit par désintérêt total de la descendance vis-à-vis de «vieux papiers de famille», l'individu refuse de voir un pan de sa vie, ses souvenirs, des traces écrites ou photographiques de sa mémoire finir à la poubelle. Vient ensuite seulement la prise de conscience que tel ou tel document comporte un intérêt réel pour des historiens, des sociologues; il est apparu au travers de premières discussions avec différents donateurs que les gens – par modestie ou pudeur – ont tendance à qualifier leurs papiers de «sans intérêt» et ignorent la dimension historique que peut prendre un lot de lettres, des extraits d'un journal intime ou des registres de comptabilité domestique dans la construction d'une mémoire collective.

Ces dernières années, plusieurs fonds d'archives ont été légués par voie testamentaire aux AVP. Malheureusement, dans la plupart des cas, la volonté du testateur est restée lettre morte ... En effet, la lenteur des démarches administratives dans le traitement des successions et/ou l'ignorance des AVP concernant certaines de ces promesses de dons font que lorsque contact est pris pour informer des dispositions testamentaires en faveur de l'association, les archives ont déjà disparu ... A titre d'exemple, en 2012, les AVP ont dû déplorer la disparition de plus de 140 cahiers de notes manuscrites quotidiennes concernant les domaines artistiques, politiques, philosophiques et sociaux (période 1938–1998). Ces documents légués dès 1998 aux AVP par un habitant de Carouge ayant également vécu à New York se sont mystérieusement volatilisés entre le décès du producteur des archives – en mars 2012 – et la prise de contact du notaire, exécuteur testamentaire, avec l'association fin juillet 2012.

Les AVP se retrouvent impuissantes face à ces cas de figure. Aussi encouragent-elles désormais les donateurs potentiels à verser leurs archives de leur vivant. Les documents récoltés sont conditionnés dans du matériel non acide; ils sont traités sur la base d'un plan de classement établi selon les normes archivistiques. Leur gestion est régie par la même réglementation que celle qui s'applique aux archives publiques genevoises, notamment en ce qui concerne les délais de consultation et la protection des données sensibles le cas échéant.

## **La prospection**

Si la mission prioritaire des AVP reste la conservation des documents reçus – et tout particulièrement les opérations de conditionnement et de description des fonds –, les différents comités en place depuis 1994 se sont largement mobilisés pour la prospection de fonds d'archives privés, notamment par appels et campagnes de sensibilisation auprès des femmes ou des personnes âgées par voie de presse, par la radio, dans le cadre de manifestations ciblées (journées portes ouvertes, activités organisées par des institutions publiques, etc.). Le concours d'écriture autobiographique, coorganisé par les AVP en 1999 dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées, a provoqué des retombées concrètes en termes de dons, puisqu'on totalise 60 fonds et plus de 340 textes adressés pour le concours.

Par ailleurs, ces dernières années, l'association a pu accueillir des groupes participant aux activités d'UNI3 et les visites guidées coorganisées par la Ville de Carouge et Illico Travel. Ce sont des animations qui permettent ainsi régulièrement aux AVP de se faire connaître auprès de donateurs potentiels.

Pour élargir leur public, depuis 2006, les AVP ont investi dans la création et la maintenance d'un site Internet. Cet outil offre un panorama précis des activités des AVP et contribue indéniablement à accroître la visibilité de l'association auprès d'une population plus large, et notamment auprès des personnes âgées qui constituent le public cible et qui maîtrisent de plus en plus Internet.

## **Valoriser les documents**

Outre la prospection, les AVP s'activent régulièrement pour valoriser les documents qu'elles conservent. Quelques correspondances ou journaux intimes ont donné lieu à des lectures ou des spectacles théâtraux, mais le principal moyen de cette valorisation reste l'inévitable exposition. Ainsi, les AVP ont pu collaborer avec de nombreuses institutions publiques genevoises pour exposer certains de leurs trésors dans des espaces gracieusement mis à disposition: Bibliothèque de Genève, Centre de direction de Belle-Idée, Centre d'action sociale et de santé de Carouge, etc., et depuis 2010, deux fois par an à la mairie de Carouge. Ces présentations restent de taille modeste car leur organisation nécessite du temps, de l'argent et du personnel, autant d'éléments qui font souvent cruellement défaut à l'association.

Pour contourner certaines de ces difficultés, les AVP misent désormais sur l'exposition virtuelle, dont une première édition a été mise en ligne durant l'été 2012 sur le site [www.archivesdelavieprivee.ch/09/01/009full001.html](http://www.archivesdelavieprivee.ch/09/01/009full001.html). Si cette animation engendre certes des coûts (graphiste), elle présente de nombreux avantages logistiques et pratiques (la recherche de salle d'exposition, montage et démontage, transport et surveillance des documents sont des étapes/opérations qui disparaissent).

Si la fréquence des présentations de documents au public est régulière depuis la création des AVP, la valorisation des archives auprès d'un public scientifique reste encore timide. L'apparition du site web a indéniablement favorisé les échanges avec des chercheurs suisses ou étrangers, et des demandes ponctuelles sont adressées d'ici et d'ailleurs aux AVP. En outre, la création en ligne du Guide des archives historiques à Genève, dans lequel figurent les AVP, permet de décrire ses activités à un réseau universitaire et à des chercheurs indépendants. Cette réalisation a été d'autant plus profitable que la responsable de ce guide, Valérie Lathion, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, est venue visiter les AVP avec ses étudiants dont certains ont basé leur travail de séminaire sur des sources provenant des archives conservées par les AVP. Une étape encourageante qui, il faut l'espérer, entraînera progressivement la venue plus nombreuse de chercheuses et chercheurs.

L'exploitation scientifique des fonds conservés reste un objectif central de l'association. Elle n'est pas sans poser problème pour une petite structure comme celle des AVP car elle nécessiterait une présence accrue de personnel, notamment pour l'accueil et le traitement de demandes. Il faut donc veiller à trouver un équilibre entre le service à la collectivité et le temps consacré au classement des documents.

## **Coûts et infrastructure**

La conservation des archives, avec l'achat de matériel adéquat, la valorisation et la mise à disposition des fonds au public ont un coût certain. Inutile de nier que les faibles ressources financières actuelles (cotisation de 45 membres, subvention de la Ville de Carouge pour le loyer) freinent parfois les initiatives d'un comité bénévole. La disparition dès 2012 de la subvention annuelle accordée par les autorités cantonales aux AVP pour un poste d'archiviste à 30% a contraint l'association de puiser dans son capital pour pouvoir rétribuer une personne chargée de poursuivre le traitement des fonds, d'assurer des permanences pour l'accueil des visiteurs (donateurs et chercheurs) et effectuer la gestion administrative des affaires courantes.

Si elle veut assurer sa pérennité, l'association se doit de mettre rapidement en place des stratégies pour obtenir des recettes, difficulté de taille dans une conjoncture très frileuse à l'égard du milieu associatif culturel. Les statuts prévoient néanmoins qu'en cas de difficultés majeures ou dissolution de l'association, les fonds seront repris par une institution genevoise.

Enfin, et c'est un problème récurrent dans de nombreuses archives publiques ou privées, les AVP n'échappent pas au spectre du problème de stockage. L'association dispose actuellement d'un local de 26 m<sup>2</sup> qui se trouve au sous-sol de la maison annexe et l'espace de conservation tend à s'y raréfier. Toutefois, la bienveillance des autorités carougeoises devrait résoudre ce problème en mettant à disposition des AVP des locaux d'archives dans une nouvelle construction communale, le «Triangle des Pervenches», où s'installeront également les Archives municipales de Carouge.

Site web: [www.archivesdelavieprivee.ch](http://www.archivesdelavieprivee.ch)



**François Bos**

**Archives de la Vie Privée, Carouge**



**Geneviève Perret**

**Archives de la Vie Privée, Carouge**

## **Abstract**

### **Deutsch**

**Die Vereinigung «Archives de la vie privée» wurde 1994 im Kanton Genf mit dem Ziel gegründet, Privatarchive von einfachen Personen aus der Region zu sammeln, aufzubewahren und in Wert zu setzen. Sie zählt heute 229 Bestände, von denen die Mehrheit Dokumente enthält, die am Ende des 19. Jahrhunderts und besonders im 20. Jahrhundert entstanden sind. Trotz finanziellen Schwierigkeiten sieht die Vereinigung die Bedeutung einer Informationskampagne, die die Übergabe von Dokumenten durch deren Produzenten noch zu Lebzeiten begünstigen soll, da entsprechende testamentarische Verfügungen oft ins Leere laufen. Dank der Unterstützung durch die Gemeinde Carouge wird die Vereinigung in Kürze über Magazinplatz in den Räumlichkeiten des Gemeindearchivs verfügen können.**